

offre souvent, dans ses différentes formes, des ressemblances assez grandes avec quelques autres maladies cutanées, et particulièrement avec le strophulus, l'érythème, l'urticaire, le prurigo, l'eczéma, le psoriasis, l'herpès circiné, la gale et les éruptions papuleuses syphilitiques. Je vais indiquer rapidement les caractères distinctifs qui séparent le lichen de ces diverses affections.

Le strophulus, constitué par une éruption papuleuse, a une telle analogie d'aspect avec le lichen, que quelques auteurs, parmi lesquels je citerai particulièrement Cazenave, l'ont considéré comme une espèce particulière de lichen; je ne puis partager une telle manière de voir, la marche du strophulus, ses conditions étiologiques accusant une nature toute spéciale. Le diagnostic différentiel entre ces deux affections est d'ailleurs assez facile : les papules du strophulus sont plus grosses que celles du lichen, elles sont plus disséminées et, même lorsqu'elles sont rapprochées de manière à constituer des groupes, elles ne se confondent pas et elles restent toujours distinctes les unes des autres; l'éruption papuleuse est souvent compliquée d'une rougeur érythémateuse (*strophulus interstinctus*), les papules sont plus grosses et elles s'excorient rarement. La maladie, d'ailleurs, est habituellement aiguë, éphémère même; elle survient presque exclusivement chez des enfants et au moment du travail de la dentition.

Il n'est pas besoin de s'appesantir longtemps sur le diagnostic différentiel du lichen et de l'érythème papuleux, mieux désigné sous le nom d'érythème polymorphe; la rougeur vive des plaques, leur circonscription bien nette, leur étendue, leur saillie assez considérable, le siège spécial et régulier de l'éruption apparaissant spécialement aux poignets, au cou, au front, aux genoux ou aux cous-de-pied, la marche aiguë de la maladie, caractérisent trop bien l'affection éry-

thémateuse pour qu'on puisse la confondre avec le lichen.

L'urticaire se distingue du lichen par la saillie et la largeur plus considérable de la lésion éruptive et surtout par la disparition et la réapparition successives de l'éruption. Rien ne justifie la confusion commise par Willan en créant le *lichen urticatus*, qui n'est qu'une variété de l'urticaire.

Le prurigo est comme le lichen une affection papuleuse, et le prurit intense est un symptôme commun à ces deux maladies; mais dans l'affection prurigineuse, les papules sont disséminées au lieu d'être réunies de manière à former des plaques; elles sont recouvertes d'une croûte noire caractéristique, et il n'y a ni rudesse, ni épaissement de la peau.

Il est souvent très difficile de distinguer l'eczéma du lichen et je comprends très facilement cette difficulté, puisque pour moi le lichen n'est qu'une variété de l'eczéma, opinion fondée sur le mélange habituel des vésicules, des pustules et des papules, sur la succession fréquente des lésions cutanées caractéristiques de l'eczéma et du lichen; néanmoins on pourra dans certains cas reconnaître la variété lichénoïde à la présence manifeste de quelques papules initiales, à la sécheresse de la surface éruptive, à la coloration grise et au peu d'épaisseur de la croûte, mais surtout à la sécheresse et à l'épaissement de la peau, sillonnée de rides plus ou moins profondes. Dans le lichen ancien, la sécheresse des surfaces éruptives, l'épaissement de la peau et la présence des plis parallèles ou entre-croisés distinguent suffisamment l'éruption lichénoïde de l'eczéma. Mais le diagnostic est surtout difficile pour le lichen agrius, variété dans laquelle la maladie est constituée par l'éruption simultanée de papules, de vésicules et de pustules, c'est-à-dire par le mélange des affections classiques dé-

signées sous les noms de lichen, d'eczéma et d'impétigo, mélange tellement intime qu'il est difficile de dire quelle est de ces éruptions celle qu'on doit regarder comme dominante; mais cette recherche est vaine et inutile dans la pratique, puisque le caractère du lichen agrius consiste justement dans l'éruption simultanée des lésions élémentaires du lichen, de l'eczéma et de l'impétigo.

Dans quelques cas de lichen ancien, et principalement dans les formes désignées sous le nom classique de lichen circonscrit et surtout dans le lichen plan, il existe souvent des plaques squameuses qui peuvent simuler les taches saillantes du psoriasis; l'erreur est surtout possible lorsque le psoriasis est à son déclin et lorsque les squames déjà détachées laissent à découvert la surface rouge et souvent un peu rude qu'elles recouvraient. Mais, pour établir le diagnostic, on devra se rappeler que les squames du psoriasis sont plus sèches, plus adhérentes, plus blanches, plus luisantes, et qu'elles reposent sur des surfaces plus rouges qui n'ont jamais suinté, dernière circonstance très importante. D'ailleurs dans le psoriasis, maladie bien plus diffuse et bien plus généralisée que le lichen, il est rare qu'on ne trouve pas sur une région quelconque du corps, et particulièrement dans les environs des genoux et des coudes, quelques plaques bien authentiques de psoriasis; la présence ou l'absence de ces plaques aidera donc beaucoup au diagnostic.

L'herpès circiné, caractérisé par une plaque sèche et squameuse, offre quelque ressemblance avec le lichen simple ou avec le lichen circonscrit; mais dans l'herpès le cercle qui borne la circonférence de la plaque éruptive est plus saillant et mieux marqué, tandis que le centre de cette plaque est plus complètement sain; la peau est moins plissée, et surtout l'extension centrifuge est plus

rapide et bien plus apparente dans l'herpès que dans le lichen.

Je ne pense pas qu'on doive établir un diagnostic différentiel entre la gale et le lichen; ces deux affections ne sont nullement exclusives l'une de l'autre, elles peuvent parfaitement se développer d'une manière coïncidante; en cas de lichen des mains et des membres associé à quelques papules de prurigo, alors que l'éruption ressemble par son siège ou par sa physionomie aux affections cutanées concomitantes de la gale, on doit seulement rechercher avec soin, aux mains ou ailleurs, la présence de sillons et même d'acares dont l'existence permettrait d'affirmer la réalité de la gale.

Jamais la syphilis ne donne lieu à une éruption ressemblant au vrai lichen, et il est très fâcheux que, dans ces derniers temps, on ait donné le nom de lichen syphilitique à l'éruption décrite par Bielt et par ses élèves sous le nom de syphilide papuleuse. Pour qu'on saisisse immédiatement la différence profonde qui existe entre le lichen et la syphilide papuleuse, il suffit de dire en quelques mots que cette dernière affection cutanée est constituée par des saillies plates, de la forme et de la dimension d'une lentille et quelquefois même d'une plus grande étendue, que ces saillies sont isolées les unes des autres, au lieu d'être acuminées, petites et agminées comme dans le lichen. Ces caractères objectifs si dissimilaires permettent d'établir le diagnostic différentiel, sans qu'il soit besoin de recourir à l'absence de démangeaison qui caractérise les syphilides, ni aux autres phénomènes antérieurs ou concomitants de l'infection syphilitique.

*Pronostic.* — Le lichen est une maladie pénible à cause des démangeaisons souvent très vives qui l'accompagnent, et à cause des altérations de la peau qui peuvent exister sur des parties découvertes et apparentes. Son pro-

nostic, d'ailleurs, est en rapport avec sa forme et avec sa marche : le lichen simple à marche aiguë est une affection peu grave et qui disparaît souvent en quelques semaines ; mais le lichen circonscrit est bien plus tenace et plus incommode ; ses démangeaisons sont quelquefois insupportables et peuvent amener de l'insomnie et des troubles de la nutrition. Le lichen agrius, par son étendue, par sa durée, par l'intensité de ses lésions, par l'acuité de ses démangeaisons, par ses récives inévitables, constitue une affection plus grave encore, qui entrave souvent les occupations professionnelles par la nécessité où se trouvent les malades de garder la chambre et le repos. Après plusieurs récives de lichen, la maladie prend souvent droit de domicile chez certains individus et elle persiste indéfiniment avec des alternatives d'intensité. Dans la forme désignée sous le nom de lichen plan, la guérison ne s'obtient qu'après des années et le plus ordinairement elle n'est jamais complète. A la suite des lichens qui ont duré longtemps, il reste toujours dans certaines régions de l'épaississement, de la rudesse de la peau, ainsi que quelques squames ; des gerçures surviennent facilement, principalement aux mains, les démangeaisons sont fréquentes et les récives sont toujours imminentes. J'ajoute que dans le lichen rouge d'Hébra le pronostic a une gravité exceptionnelle.

Le siège du lichen est encore à considérer sous le rapport du pronostic : le lichen du visage, le lichen des mains, en gênant les rapports sociaux, en entravant le travail manuel, est plus fâcheux que le lichen des membres ou du tronc, caché par les vêtements ; le lichen des membres inférieurs et surtout le lichen agrius avec ses phénomènes inflammatoires, en mettant obstacle à la marche, est plus pénible et plus à redouter que le lichen des membres supérieurs ou du tronc.

Comme pour l'eczéma, je dirai que le lichen qui survient chez les individus atteints d'ichthyose est très rebelle et quelquefois même incurable.

*Étiologie.* — Les causes qui favorisent le développement du lichen sont les mêmes que celles que j'ai déjà indiquées en parlant de l'eczéma (voy. p. 755), je ne ferai que les mentionner rapidement pour compléter l'histoire du lichen, en renvoyant pour les détails à la description de l'eczéma. Parmi les causes prédisposantes, je signalerai surtout, comme pour toutes les maladies diathésiques, l'influence héréditaire ; il est rare que, dans la famille d'une personne atteinte de lichen, on ne trouve pas quelque parent rapproché ayant été atteint d'une forme quelconque d'eczéma. J'indiquerai ensuite comme cause favorable au développement de la maladie le changement des saisons et principalement le commencement de l'hiver : au moment où les premiers froids se font sentir, quelques individus sont atteints tous les ans d'une éruption lichénoïde siégeant principalement aux membres inférieurs et plus particulièrement aux cuisses, éruption qui se rapporte au lichen simple et qui s'accompagne de démangeaisons très désagréables ; cette affection dure habituellement pendant toute la mauvaise saison. Quelquefois c'est au printemps que la maladie se manifeste, et elle peut revenir ainsi chaque année. Willan a signalé, sous le nom de lichen tropicus, une forme de lichen qui se développe dans les pays chauds et même dans les régions tempérées, sous l'influence des grandes chaleurs de l'été ; j'ai eu occasion de constater fréquemment dans les mois de juillet et d'août des éruptions assez étendues et souvent généralisées constituées par des plaques exanthématiques compliquées de quelques saillies papuleuses ; mais cette affection m'a paru appartenir bien plutôt à l'érythème ou au strophulus prurigineux qu'au lichen ; je pense qu'il en est de même de la

forme tropicale indiquée par Willan, et dont il ne décrit pas d'ailleurs suffisamment les caractères particuliers.

On a dit que le tempérament nerveux disposait au lichen : l'observation clinique démontre que cette maladie se rencontre avec tous les tempéraments et avec toutes les formes de constitution ; ce qui paraît certain, c'est que les démangeaisons qui accompagnent le lichen sont plus vives, plus tenaces, plus insupportables chez les gens nerveux, et que chez eux ce symptôme survit même quelquefois à l'éruption disparue.

Je n'ai rien à dire de spécial à l'âge : le lichen est assez commun chez les enfants, particulièrement à l'époque de la dentition ; mais il se développe à toutes les époques de la vie, et, chez les vieillards, cette affection, comme toutes les éruptions herpétiques, est plus grave et plus durable.

Souvent ces causes prédisposantes que je viens de signaler suffisent pour amener le développement du lichen ; quelquefois cependant, outre la prédisposition, on peut invoquer une circonstance qui paraît avoir déterminé la maladie. Parmi ces causes accidentelles, je signalerai principalement le contact de substances irritantes sur la peau, tel que celui qui résulte de l'exposition habituelle ou accidentelle de certaines parties du corps et principalement des mains à l'action de substances chimiques ou d'objets sales ou couverts de poussière. C'est là le lichen professionnel qu'on observe surtout chez les teinturiers et chez les cuisiniers : la maladie désignée sous le nom de gale des épiciers est un eczéma lichénoïde des mains. La présence des parasites peut agir de la même manière, et c'est ainsi que le lichen peut se développer comme complication de la gale et de la phthiriase ; c'est là le lichen parasitaire de Bazin. Après les causes agissant directement sur la peau, je mentionnerai encore la fâcheuse influence des veilles, des liqueurs

alcooliques et d'une alimentation trop irritante ; enfin, comme cause étiologique commune à toutes les affections herpétiques, je ne dois pas oublier de signaler les émotions morales vives, et principalement celles déterminées par la frayeur ou par le chagrin. Ces diverses causes accidentelles ne servent d'ailleurs qu'à provoquer la manifestation de la maladie dont la cause principale doit être recherchée dans une disposition constitutionnelle spéciale et diathésique. Le contact de substances irritantes, les excès de table, les veilles ne font que mettre en mouvement cette disposition et provoquer la manifestation éruptive, laquelle serait peut-être restée latente sans l'accident provocateur. Je ne crois donc pas qu'il faille admettre, à proprement parler, le lichen de cause externe.

A propos de l'étiologie du lichen, je dois ajouter que Bazin comprend parmi les causes de lichen la scrofule, l'arthritisme et la syphilis, en assignant à l'éruption appartenant à chacune de ces espèces morbides des caractères diagnostiques particuliers (1). Parmi ces causes constitutionnelles, on doit d'abord rejeter la syphilis, qui donne lieu, comme je l'ai déjà dit, à une éruption papuleuse n'ayant avec le lichen rien de commun que la lésion anatomique. Quant à la scrofule et à l'arthritisme, en prenant ce dernier mot comme synonyme de goutte, je ne pense pas que le lichen se développe sous leur influence ; j'admets seulement que cette affection cutanée peut être modifiée dans son expression lorsqu'elle survient chez un scrofuleux ou chez un goutteux : dans le premier cas, l'éruption papuleuse sera associée à des vésicules et à des pustules, et on retrouvera les caractères du lichen agrius, forme de lichen fréquente chez les scrofuleux ; chez les goutteux, au contraire, l'éruption se distinguera par la sécheresse de ses produits, il y aura très

(1) Bazin, *Dict. encycl. des sc. méd.*, Paris, 1869, art. LICHEN.

peu de sécrétion, les croûtes seront minces et sèches, la maladie sera ordinairement délimitée, sans grande tendance à l'extension et surtout à la généralisation, et les démangeaisons pourront être remplacées par des picotements et des élancements : le lichen circonscrit, le lichen pileux se retrouvent surtout dans ces circonstances. Mais quant à la cause constitutionnelle du lichen, je pense qu'elle consiste toujours dans une disposition diathésique de l'économie, semblable à celle qui produit l'eczéma et ses variétés.

*Traitement.* — Le traitement du lichen est établi d'après les mêmes principes que celui de l'eczéma. Dans la première et dans la seconde période, alors que les phénomènes inflammatoires sont apparents, on doit avoir recours aux topiques émollients et aux dérivatifs du côté de l'intestin : les bains d'eau de son ou d'amidon, les lotions avec de l'eau de guimauve ou de lin additionnées d'une décoction de têtes de pavots, les cataplasmes de fécule de pommes de terre ou de farine de riz, les applications de poudre d'amidon, de poudre de lycopode ou de farine de froment ont pour effet de diminuer le gonflement et la chaleur de la peau, ainsi que de calmer la démangeaison. Lorsque la maladie siège aux membres, on peut se servir également de la toile vulcanisée, en entourant hermétiquement la partie malade; mais ce moyen réussit moins bien dans le lichen que dans l'eczéma pur. Concurrément avec les topiques émollients, on doit conseiller les purgatifs, soit l'infusion de séné, soit les purgatifs salins donnés de préférence sous forme d'eaux minérales naturelles, répétés deux ou trois fois par semaine et quelquefois même tous les jours. Cette médication purgative est surtout indiquée dans le lichen agrius; dans les formes sèches du lichen, dans les lichens simple, circonscrit, pileux, les purgatifs sont bien moins utiles et ils peuvent être laissés de côté. Dans le même

but dérivatif, on peut employer également les diurétiques et particulièrement le sel de nitre. A la fin de la seconde période, on peut administrer les alcalins, et le bicarbonate de soude est souvent prescrit; il est surtout indiqué chez les goutteux atteints d'éruptions lichénoïdes, quoiqu'il soit loin d'avoir l'efficacité que lui attribue Bazin dans le lichen qu'il appelle arthritique; cette médication ne convient pas dans le lichen agrius, surtout lorsqu'il est développé chez les scrofuleux.

Plus tard, lorsque l'éruption se présente avec les caractères de la troisième période, c'est-à-dire lorsqu'elle est caractérisée par l'état squameux, par la sécheresse, l'épaississement et la rudesse de la peau, il faut s'adresser aux modificateurs généraux et locaux. Chez les scrofuleux, les amers, l'huile de foie de morue, le phosphate de chaux donnent de bons résultats; dans le lichen agrius, j'ai retiré de grands avantages de l'administration de l'arséniate de fer à la dose journalière de trois à cinq ou six centigrammes. Dans les formes sèches, les préparations arsenicales, et particulièrement l'arséniate de soude, doivent succéder aux alcalins; l'arsenic est surtout indiqué et à dose assez élevée dans les lichens pileux et plan. Les préparations sulfureuses sont bien rarement utiles à l'intérieur. Mais, en même temps qu'on conseille les altérants, on peut accélérer la guérison par quelques topiques, agissant alors ordinairement comme agents de la médication substitutive; c'est ainsi qu'on peut se servir avec avantage d'onctions avec des pommades contenant du calomel, ou du sulfate ou du nitrate de mercure, avec des pommades légèrement astringentes à l'oxyde de zinc, au sous-nitrate de bismuth ou au tanin. On a conseillé également, principalement dans le lichen circonscrit, de toucher la partie malade avec une solution de nitrate d'argent, avec de la teinture d'iode, ou mieux d'y étendre de l'huile de cade unie à des proportions diverses d'huile

d'amandes douces ou de vaseline : ce dernier moyen a réussi souvent dans des cas rebelles de lichen circonscrit ancien; contre les gerçures profondes des mains, on emploie ordinairement avec succès la glycérine pure ou associée à une faible dose de tanin. Comme adjuvants de cette médication, on peut conseiller les bains alcalins, même les bains sulfureux, qui sont indiqués dans les lichens très anciens, et alors que la peau très épaissie est couverte de squames; dans le lichen circonscrit, on peut se trouver bien des douches de vapeur, des douches d'eau pulvérisée dirigées sur l'endroit malade. Enfin, contre les lichens rebelles et même pour consolider la guérison des affections lichénoïdes à peu près disparues, on peut avoir recours aux eaux minérales : dans le lichen agrius, associé à la scrofule, les eaux d'Uriage, de la Bourboule, les eaux sulfureuses de Luchon, d'Ax, de Barèges, d'Aix-la-Chapelle, quelquefois même les eaux chlorurées sodiques de Salies en Béarn, de Salins, de Kreutznach, etc., donnent de bons résultats; dans le lichen simple, dans le lichen circonscrit, les eaux alcalines réussissent mieux et on doit conseiller principalement les eaux de Saint-Gervais, les eaux de Royat, celles de Bagnères-de-Bigorre. Chez les sujets très nerveux, alors que dominant les démangeaisons et les accidents névropathiques, les eaux de Néris, de Ragatz, de Schlangenbad peuvent être très utiles. Enfin, dans les cas très rebelles, dans le lichen plan, dans le lichen agrius très ancien et très tenace, les eaux de Louèche ont souvent donné des résultats favorables.

Comme un accessoire très important du traitement médicinal, il est indispensable de prescrire des précautions hygiéniques très sévères. On devra interdire les veilles, les fatigues musculaires excessives, les émotions provoquées par le jeu, par des discussions vives ou toute autre cause, et surtout on prescrira un régime diététique non

excitant en interdisant les boissons alcooliques, le café, les préparations culinaires de porc, le gibier, les poissons, les coquillages, les choux, les fraises et tous les mets fortement assaisonnés. Ce traitement hygiénique continué longtemps peut être utile pour consolider la guérison et pour prévenir les récidives.

5° Mycosis fongoïde, lymphadénie cutanée.

La place que je donne ici à la description du mycosis fongoïde ne doit faire préjuger en rien mon opinion sur sa nature; dans l'état actuel de la science, il est évident que cette affection ne peut pas être regardée comme une maladie dartreuse, mais sa place en nosologie dermatologique est assez incertaine, et, comme elle est d'ailleurs fréquemment associée à l'eczéma, j'ai cru pouvoir la décrire à côté des affections eczémateuses.

*Définition; historique.* — Le mycosis fongoïde est une maladie caractérisée par des tumeurs molles, mamelonnées, d'une couleur rouge, susceptibles de se terminer par des ulcérations fongueuses de mauvais aspect, et constituées anatomiquement par le développement dans la peau de globules lymphatiques et d'un reticulum analogue au tissu propre des ganglions lymphatiques, d'où le nom de *lymphadénie cutanée*, proposé par quelques auteurs.

C'est Alibert qui, le premier, employa le mot mycosis pour l'appliquer à des excroissances fongueuses, se manifestant principalement à la face, au cuir chevelu, aux parties génitales, excroissances analogues, pour la forme et pour la couleur, aux fruits du mûrier et du framboisier, répandant une humeur visqueuse, jaunâtre et fétide. Pour l'auteur de l'arbre des dermatoses, le mycosis appartenait à la syphilis et constituait dans sa classification le second genre du groupe des dermatoses véro-